

**Jean Pierre (de) Métivier 66/98**

né le 11 avril 1761 à Pomport (24) <sup>ii</sup> le 12 juillet 1804 à Pomport (24)  
 fils de Henry **Métivier** 132/196 <sup>ii</sup> et de Anne **Faure** 133/197

a) il épouse le 23 février 1783 \*

**Françoise dite Marie Damade 67/99**

baptisée le 20 novembre 1764 à Lamothe-Montravel (24) <sup>ii</sup> après 1824 (vers 1831 ?)  
 fille d'Estienne **Damade**, sieur de **Laroque** 134/198 <sup>ii</sup> et de Jeanne (de) **Métivier** 135/199

b) elle épouse en deuxième noce en 1807

**Pierre Bourdichon \*\***

né le 3 avril 1755 à St Aulnaye (24) <sup>ii</sup> le 3 août 1812  
 fils de Jacques **Bourdichon** ( 17..->1807) et de Marie **Tessandier** ( 17..->1807)

- Enfants : a) 1) Anne *Eloïse* **Métivier** (7 août 1786 - 31 mars 1857) 33/49,  
 épouse en 1804 Jean-Jacques **Franc** 32/48 <sup>ii</sup>  
 2) Anne puinée Métivier (17.. - 17.03.1805) 32/48b  
 3) Pierre Métivier (17.. - 27.05.1807) 32/48c  
 Enfant : b) 4) *Marie Thérèse Augustine dite Irma* Bourdichon (22.08.1808-1884)  
 elle épouse le 29.07.1824 Jean Gast (04.03.1801- 1890) <sup>i</sup>

\* Date de la signature du contrat de mariage. Le mariage effectif a dû avoir lieu plus tard puisque Marie ne demande son extrait de baptême que le 25 avril 1784.

\*\* Enfant d'un précédent mariage de Pierre Bourdichon Solitude Bourdichon (<1807-18..), elle épouse Pierre Marmontet (~1778-18..).

\* Cette impression de contrainte ressort de l'expression employé "ont tenu à la place du parrain et de la marraine..."  
 Il faudrait consulter le registre lui-même pour voir s'il s'agit d'une expression consacrée locale, ou s'il y a bien choix imposé pour la validité de l'acte qui requièrent deux témoins.

☒ Pierre Métivier est né à la Birondie, domicile de ses parents.

Il est baptisé dans l'église catholique de Pomport le 11 avril 1761.

Ses parrain et marraine, probablement commis d'office \*, sont Pierre Lescore, habitant du bourg de Pomport et Marguerite Paourraye, de la Birondie. En effet les registres de baptême de l'église catholique constituent les seuls registres d'état civil officiellement reconnus. Il faut y être inscrit pour avoir une existence légale. Et les extraits que délivre le curé soigneusement conservé, tel celui demandé par les Métivier de cet acte, en 1775. Et dans cette région fortement attachée à la Réforme, pour que la validité de cet extrait ne soit pas mis en doute, on en fait certifier la signature du curé par le juge royal de Sainte-Foy qui atteste que le curé signataire est bien celui qui est en charge dans la paroisse. Quel luxe de précaution !

☒ Les Métivier sont nobles. Une attestation, datée du 18 mai 1781 et signée à Sainte-Foy par quatre gentilshommes de la généralité de Bordeaux et contresigné par le subdélégué de l'intendant de Guyenne et par le commandant en chef de la province certifie son appartenance à la noblesse \*\*. Ce genre de document lui permet entre autre de ne pas payer la taille à condition de ne pas déroger. Tout naturellement, il fait le métier des armes et entre dans les gardes du corps\*\*\*.

Son ancêtre et homonyme, Pierre Métivier 4224/5632, s'étant particulièrement distingué à la bataille de Coutras en 1587, Henri IV lui accorda des lettres de noblesse, enregistrées à la cours des comptes, à Paris, le 10 novembre 1594.



Cachet aux armes Métivier, probablement emprunte du sceau de Pierre.

\*\* Voir attestation de noblesse de Pierre Métivier p2.

\*\*\* En 1899, la famille (Jacques Franc de Ferrière 16/20) possède encore « l'épaulette » de Pierre Métivier, garde du corps.

☒ Marie Damade et Pierre Bourdichon décident de se marier.

Le 6 août 1807, ils font venir à La Birondie le notaire de Cumege Jean Chaffaud. Ils signent un contrat de mariage. Ils choisissent de se marier sous le régime dotal réduit aux acquêts. Il leur faut, en effet bien clairement préciser ce que chacun apporte.

Pour protéger leurs filles issues des premiers mariages respectifs et éviter tout malentendu, un inventaire précis est fait des biens de chacun, en détails pour ceux de Pierre et en renvoyant aux inventaires après décès précédemment dressés pour ceux de Marie...

Un acte de partage entre Marie Damade et sa fille Anne Métivier est d'ailleurs signé en mai 1809. Cet acte est enregistré le 14 février 1831 à Bergerac, peut-être à cause du décès de Marie Damade ?

\* En 1899, quand Jacques Franc de Ferrière [16/20](#), le petit-fils de Marie Damade, met par écrit quelques notes sur la famille, il la dit mariée avec un certain Fonteyron et mère de deux enfants, un garçon, Ernest, le père de Mme de Cartier et une fille, veuve d'un M. Duvergier (*sic*)

☒ Pierre Bourdichon a donc une fille, née de son union précédente, Solitude\*. Celle-ci épouse Pierre Marmontet. Pierre et Marie ont ensemble une fille, Irma.

☒ Marie achète vers 1812 la propriété de la grande Birondie, à Pomport. Il s'agit de la grande maison de maître du hameau où s'installeront sa fille Irma et son gendre Jean Gast\*.

Il ne faut pas confondre cette grande Birondie avec l'autre propriété se trouvant la Birondie, comportant aussi une maison de maître, et deux métairies, donnée par Marthe Dudillot à son fils Henry Métivier lors de son mariage en 1758. C'est dans une de ces métairies que l'autre fille de Marie, Anne Métivier [33/49](#) l'épouse de Jean-Jacques Franc [32/48](#), s'installe.



Plaque du cimetière dans la forêt à Larchère où repose également Mathilde Ménier [17/25](#) et sa fille Blanche [9/13d](#)



Le cimetière familial à Larchère et la maison de la grande Birondie de nos jours, sur la commune de Pomport



Métairie de la Birondie, à droite, en septembre 1952 ...

... Anne [3aa](#).